

Haute-Saône

Le pôle universitaire fait peau neuve pour conforter son avenir

Le chantier de rénovation du pôle universitaire de Vaire-et-Montoille, estimé à 6,6 M€, va durer 18 mois. L'offre de restauration scolaire est maintenue avec des repas à 1 € proposés sur le site du lycée professionnel Luxembourg, à cinq minutes de là. La modernisation doit conforter la présence de l'enseignement supérieur en Haute-Saône. Une nouvelle formation, en médecine, est annoncée pour 2028.

Le chantier dépasse largement la seule rénovation d'un bâtiment. Alors que l'avenir du pôle universitaire de Vesoul et l'évolution de la carte des formations ont suscité des interrogations, les élus et partenaires institutionnels affichent un front commun. Objectif : maintenir et développer une offre d'enseignement supérieur sur le site vésulien qui accueille à la

rentrée 345 étudiants, « un effectif en progression de l'ordre de 10 % », selon Jean-Luc Sommer, directeur de l'IUT Besançon-Vesoul. Un signal jugé encourageant.

« Une nouvelle étape dans l'histoire de ce lieu »

Le Département de la Haute-Saône, propriétaire, est à la manœuvre. « Ce moment est important car il marque une nouvelle étape dans l'histoire de ce lieu et, plus largement, dans notre volonté de conforter la place de l'enseignement supérieur en Haute-Saône. Donner la possibilité d'étudier ici, c'est renforcer nos chances de voir les étudiants de demain y vivre, y travailler, y entreprendre et construire ainsi l'avenir de la Haute-Saône », souligne son président, Laurent Seguin.

« Donner la possibilité d'étudier ici, c'est renforcer nos chances de voir les étudiants de demain y vivre, y travailler, y entreprendre et construire ainsi l'avenir de la Haute-Saône »

Laurent Seguin, président du Département de la Haute-Saône

Après le bâtiment A, qui avait bénéficié d'une réhabilitation complète en 2014 pour un montant de 2,7 millions d'euros, c'est au tour du bâtiment B, consacré notamment à la restauration et aux enseignements, de faire l'objet d'une rénovation en profondeur. Le chantier doit débuter en octobre et se poursuivre pendant 18 mois, en site occupé.

Au programme : « renforcement de l'isolation thermique, bardage des façades, réfection de la toiture et remplacement des menuiseries extérieures qui permettront de passer d'une performance énergétique de D à A », précise le Département. Les espaces intérieurs seront rénovés à l'image de la cafétéria, vieillotte, « qui a été repensée avec le concours des étudiants qui ont imaginé ce qu'ils voulaient », détaille un membre du Crous.

Une navette pour aller manger

L'ancienne cafétéria sera transformée - d'ici fin décembre - en un espace de convivialité permettant aux étudiants de prendre leur repas sur place, qu'ils l'aient apporté ou acheté grâce aux distributeurs installés. Pour bénéficier d'un repas complet au tarif social

d'un euro, les étudiants pourront se rendre au lycée Luxembourg, situé à proximité. « Une solution de transport avec une navette Moova dédiée sera mise en place », annonce Alain Chrétien, président de la Communauté d'agglomération de Vesoul (CAV), un des financeurs de la rénovation avec le Département, la Région, l'Université Marie-et-Louis-Pasteur et le Crous. Coût global de l'opération : 6,6 millions d'euros.

Toujours pas de logements Crous

De quoi assurer l'avenir du site vésulien ? « Investir dans les murs, c'est investir dans la vie étudiante », résume Sylvie Nardin, conseillère régionale. En 2028, le pôle universitaire accueillera une nouvelle formation avec la première année d'accès aux études de médecine (Pass). En revanche, toujours pas de logements Crous à venir pour les étudiants, confirme l'organisme. « Il n'y a pas de tension immobilière et les loyers restent modérés », indique Alain Chrétien, qui rappelle que le schéma territorial de la vie étudiante et d'attractivité de la CAV peut aider les étudiants à trouver des logements, mais pas que.

● E.Ch.

En chiffres / En Haute-Saône, le premier degré perd 573 élèves par rapport à la rentrée 2025

17 720 écoliers, 10 469 collégiens et 5 911 lycéens ont fait leur retour dans les classes des 240 établissements du département.

Mardi 1^{er} septembre, 34 100 élèves étaient attendus pour la rentrée scolaire en Haute-Saône, dont 31 003 dans les établissements publics et 2 361 dans le privé.

Dans le détail, ce sont 17 720 écoliers, 10 469 collégiens et 5 911 lycéens qui ont fait leur retour dans les classes des 240 établissements du département.

Lure perd trois classes

Par rapport à la rentrée précédente, le premier degré perd 573 élèves. À Lure, à titre d'exemple, la baisse des effectifs scolaires se traduit par trois fermetures de classes en cette rentrée. Les écoles de la ville devaient

accueillir 552 élèves ce mardi, contre 586 en 2025. Résultat : la maternelle La Halle et la maternelle Jean-Macé perdent une classe, ainsi que l'élémentaire Jules-Ferry.

L'Unsa reste vigilante

« Les projections pour les années à venir ne sont pas à la hausse, souligne Agnès Galmiche, adjointe à l'éducation. Nous serons peut-être amenés à nous interroger sur des regroupements d'établissements. » En attendant, la municipalité de Lure engage un projet phare du mandat : la construction d'une nouvelle école maternelle dans le quartier de la Pologne, afin d'offrir des conditions d'accueil optimales aux enfants. Les travaux, qui devraient durer 14 mois, sont estimés à plus de 4



Comme ici aux Haberges, à Vesoul, 5 911 lycéens ont fait leur rentrée en Haute-Saône. Photo Patrick Bar

millions d'euros.

Il ne faisait pas de doute, pour le syndicat autonome UNSA-Education, que cette rentrée scolaire se passerait bien en Haute-Saône. « Car nos collègues personnels de l'école en sont les piliers », souligne Quentin Bellet-Brissaud. Le secrétaire régio-

nal du syndicat reste sur ses gardes. « Au niveau national tout d'abord, car dans une campagne électorale pour la présidentielle, l'école va à nouveau être instrumentalisée. Au niveau local ensuite, par rapport aux moyens qui seront alloués l'hiver prochain dans le département. »

Pour le responsable syndical, « tant que l'on ne sortira pas de la logique "baisse des effectifs, baisse du nombre de postes d'enseignants", on ne règlera pas le problème de la réussite des élèves et de l'attractivité de nos métiers, deux chantiers sur lesquels il s'agit de travailler prioritairement ».

Dans le premier degré, s'il signale à quel point le côté précurseur de la Haute-Saône sur le développement des pôles éducatifs « est regardé de près par nos voisins », Quentin Bellet-Brissaud émet là aussi un point de vigilance. « Des pôles éducatifs ont récemment été rénovés. Pour qu'ils demeurent attractifs dans quelques années, il serait bon d'envisager l'accueil de services mutualisés, dans les domaines de la santé ou de l'administration. »